

Association Préservons Corbreuse

Actualités sur le PLU

(FLYER N° 4)

L'enquête publique s'est terminée le 3 février et le commissaire enquêteur a remis le 12 février la synthèse des doléances des Corbreusois qui se sont mobilisés à la mairie.

La municipalité en place dispose donc de 15 jours pour en prendre connaissance et éventuellement amender le PLU actuel en fonction des remarques du Commissaire enquêteur. A l'issue de cette période le rapport final du PLU sera établi.

Lors de la cérémonie des vœux **le maire a réitéré sa volonté de voter le PLU avant la fin de son mandat, soit quelques jours avant les prochaines élections du 15 mars**, alors qu'il a disposé de 2 mandats pour élaborer un PLU (plus de 10 ans).

La démocratie et le bon sens, voudraient que ce PLU soit voté par les nouveaux élus qui ainsi, auraient à charge de le mettre en œuvre durant leur mandature, tout en prenant en compte l'avis des Corbreusois et en veillant à un développement cohérent et maîtrisé de notre village.

Pourquoi voter un PLU à la hâte et ne pas en laisser la responsabilité à la prochaine équipe ?

Nous souhaitons que la raison, et la communication avec les habitants l'emportent.

Le vote du PLU doit être reporté après les élections du 15 mars!

Corbreusois, Mobilisez-vous en nous rejoignant pour faire entendre votre voix et vos souhaits pour le développement de notre village.

Nous vous tiendrons informé des prochaines étapes et comptons sur votre soutien.

✉ preservons-corbreuse@outlook.com

🌐 www.preservons-corbreuse.com



"ASSOCIATION PRÉSERVONS CORBREUSE"

Bulletin d'adhésion 2020

Nom : Prénom :

Adresse :

Mail : Tel :

Cotisation : 10 euros Autres :

Bulletin à retourner au 20 rue de l'Orme Creux - Corbreuse
Contact : preservons-corbreuse@outlook.com